

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 217****21 février 2004****SOMMAIRE**

Aboukir Maritime S.A., Strassen .....	10414	Danubio Holding S.A., Luxembourg .....	10384
Aerotrading Insurance S.A., Luxembourg .....	10407	De Cillia Les Carrelages, S.à r.l., Steinsel .....	10398
All Car Services S.A., Strassen .....	10400	Decofinance S.A., Luxembourg .....	10413
Amalhuna S.A., Luxembourg .....	10398	Desert Storm S.A., Luxembourg .....	10394
Amerifac, S.à r.l., Pétange .....	10401	Doneck Euroflex S.A., Grevenmacher .....	10412
Amerigo, S.à r.l., Luxembourg .....	10400	Eicher Frères, S.à r.l., Strassen .....	10398
Arnoldy International Telecom S.A., Grevenmacher .....	10403	Euroconfiserie et Alimentation S.A., Luxembourg .....	10371
Astragal, S.à r.l., Luxembourg .....	10392	Even Promotions, S.à r.l., Roodt-sur-Syre .....	10414
AXA Colonia Konzern Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	10402	Expédition Particulière S.A., Luxembourg .....	10385
(La) Bergerie de Cala Rossa S.A., Luxembourg ..	10384	Ficodev Holding S.A., Luxembourg .....	10377
(Le) Bois du Breuil S.A., Luxembourg .....	10390	Ficodev Holding S.A., Luxembourg .....	10378
(Le) Bois du Breuil S.A., Luxembourg .....	10391	Filaos Overseas S.A., Luxembourg .....	10404
Busiserv S.A., Diekirch .....	10397	Fincon Financial Consultancy, S.à r.l., Luxembourg .....	10400
C.A. Consulting International S.A., Luxembourg ..	10399	Fondation Carlo Hemmer, Luxembourg .....	10371
CAO Orthochaussures, S.à r.l., Strassen .....	10393	Fondation Carlo Hemmer, Luxembourg .....	10373
Cabochoch S.A.H., Luxembourg .....	10394	Friram, S.à r.l., Luxembourg .....	10391
Café Snack Bar O Gandarês, S.à r.l., Differdange ..	10405	Furiano S.A., Strassen .....	10415
Cane Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	10415	Garage Muller Lintgen S.A., Lintgen .....	10396
Castel Invest S.A., Luxembourg .....	10404	Gesmat Holding S.A., Hobscheid .....	10379
Claudia Sträter Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette .....	10381	Hallan Management Services, S.à r.l., Helmsange ..	10405
Claudia Sträter Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette .....	10381	Huhtalux Supra, S.à r.l., Luxembourg .....	10378
Clay Narmusk International S.A., Luxembourg ..	10411	Ikanos S.A., Luxembourg .....	10394
Cofip International S.A., Luxembourg .....	10386	Inapa Luxembourg S.A., Ehlerange .....	10370
Cofip International S.A., Luxembourg .....	10386	Institut de Beauté Nadia Ritter, S.à r.l., Bereldange .....	10380
Cofip International S.A., Luxembourg .....	10386	Institut de Beauté Nadia Ritter, S.à r.l., Bereldange .....	10380
Cofip International S.A., Luxembourg .....	10386	Internodium S.A.H., Luxembourg .....	10393
Cofip International S.A., Luxembourg .....	10386	Investitre S.A. Holding, Strassen .....	10406
Cofip International S.A., Luxembourg .....	10386	Isol Casa S.A., Luxembourg .....	10411
Coiffure Cap'Act, S.à r.l., Differdange .....	10401	Isolani, S.à r.l., Huncherange .....	10410
Coiffure M, S.à r.l., Obercorn .....	10401	IT Plus Holding S.A., Luxembourg .....	10416
Com Center Investments, S.à r.l., Luxembourg ..	10407	Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg .....	10414
Comiplant S.A., Luxembourg .....	10388	Jorge-Trans, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	10406
Connecta S.A., Luxembourg .....	10405	Kelena Holding S.A., Luxembourg .....	10413
Consilium S.A., Luxembourg .....	10370	Kelena Holding S.A., Luxembourg .....	10413
Corporate Fitness Institute, S.à r.l., Wiltz .....	10392	Kelena Holding S.A., Luxembourg .....	10413
Da Costa Almeida, S.à r.l., Niederborn .....	10401	Kolimmo, S.à r.l., Strassen .....	10415
		Kosa International S.A., Luxembourg .....	10383

LBI Constructions S.A., Luxembourg . . . . .	10399	Sportopolis Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10389
Location du Sud, S.à r.l., Lamadelaine . . . . .	10406	T.L.O. Diana S.A., Strassen . . . . .	10400
Luxembourg Service Frais, S.à r.l., Luxembourg . .	10398	Thunder Holding S.A., Luxembourg . . . . .	10385
LuxPET AG . . . . .	10403	Timber Invest S.A., Strassen . . . . .	10414
Maginvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	10393	Tramade, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10395
Martini Int. S.A., Luxembourg . . . . .	10396	Trans-Gil, S.à r.l., Differdange . . . . .	10410
Microcell S.A., Strassen . . . . .	10379	Transports Machado Afonso, S.à r.l., Lasauvage . .	10406
Panalpina Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	10415	Trio Holding S.A., Luxembourg . . . . .	10416
Pillarlux 3 S.A., Luxembourg . . . . .	10389	Truffi International S.A., Luxembourg . . . . .	10396
Pillarlux Beaucaire S.A., Luxembourg . . . . .	10395	Venta Holding S.A., Luxembourg . . . . .	10388
Powergen Australia Investments Limited, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10381	Vericom S.A., Luxembourg . . . . .	10380
Powergen Australia Investments Limited, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10381	Verigest S.A., Luxembourg . . . . .	10379
Reflexion Development S.A. . . . .	10397	Video Wolter, GmbH, Esch-sur-Alzette . . . . .	10371
S.P.P.F. S.A., Luxembourg . . . . .	10399	Waterbury Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	10395
Skyfield Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	10412	Wesburn Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	10387
Soil - Concept S.A., Diekirch . . . . .	10390	Westparfin S.A., Luxembourg . . . . .	10382
Sportopolis Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10389	Xpert Logistics, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	10401
		Ymir S.A., Luxembourg . . . . .	10371

**CONSILIUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, Place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 36.219.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire en date du 19 décembre 2003*

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures en la présence de:

- 1) Monsieur Henri Grethen, conseiller économique, demeurant à Esch-sur-Alzette, détenant 625 actions.
- 2) Madame Blanche Moutrier, juriste, demeurant à Esch-sur-Alzette, détenant 625 actions.

L'assemblée constate que tous les actionnaires étant présents, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les actionnaires se reconnaissant valablement convoqués et ayant connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée étant dûment constituée, elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Remplacement et nominations diverses.

*Première résolution*

L'assemblée générale renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de Madame Annette Michels, Réviseurs d'entreprises, domiciliée 42, op der Hobuch, L-5832 Fentange, pour une nouvelle période de six ans.

Le mandat du commissaire aux comptes viendra dès lors à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de 2009.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide que les administrateurs suivants sont nommés pour un nouveau mandat de six ans:

- 1) Madame Blanche Moutrier, juriste, demeurant à Esch-sur-Alzette.
- 2) Madame Léonie Grethen, juriste, demeurant à Rambrouch.
- 3) Mademoiselle Lynda Bamberg, employée privée, demeurant à Mondercange.

Le mandat des administrateurs viendra dès lors à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de 2009.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

H. Grethen / B. Moutrier.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05347. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009283.3/272/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**INAPA LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.A.R.E. Ouest.  
R. C. Luxembourg B 4.759.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(009203.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**VIDEO WOLTER, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 28, boulevard J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 26.842.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 23 janvier 2004.

Pour VIDEO WOLTER, GmbH  
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

p.d. V. Roman

(008785.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**EUROCONFISERIE ET ALIMENTATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 74.744.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05713, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009138.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**YMIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 49.269.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 21 août 2003*

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur De Bernardi Angelo et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Madame Ries-Bonani Marie-Fiore est renommée commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

YMIR S.A.

A. Schaus / A. De Bernardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009173.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**FONDATION CARLO HEMMER, Etablissement d'utilité publique.**

Siège social: Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy.

**BUDGET 2002 (Euro)***Budget Ordinaire*

Art.	Libellé	<i>Budget 2002</i>
	Boni / mali du budget ordinaire .....	- 22.164,-
RO	Recettes ordinaires .....	200.150,-
RO-1	Résultat provenant de l'actif circulant .....	100.000,-
RO-2	Dons .....	150,-
RO-3	Remboursements de frais avancés .....	100.000,-
RO-4	Legs	
DO	Dépenses ordinaires .....	222.314,-
DO-1	Activités de Jeunesse .....	5.000,-
DO-11	Classes vertes .....	2.500,-
DO-111	Primes d'encouragement aux enseignants pour l'organisation de classes vertes dans les AJ. . . .	0,-
DO-112	Subvention aux frais de séjour de classes vertes en AJ .....	1.500,-

DO-113	Subvention à l'équipement de certaines AJ en vue de faciliter l'organisation de classes vertes et colonies	1.000,-
DO-12	Voyages de jeunes	500,-
DO-121	Primes aux organisateurs de voyages de jeunes dans les AJ	500,-
DO-13	Rencontres internationales de jeunes	1.000,-
DO-131	Primes aux organisateurs de rencontres internationales dans les AJ	500,-
DO-132	Subvention à la participation de jeunes, d'étudiants ou de chômeurs < 25 ans aux rencontres internationales de jeunes dans les AJ	500,-
DO-14	Assurance Responsabilité Civile	500,-
DO-141	Subvention à la création d'une assurance civile spéciale couvrant les risques des organisateurs des catégories d'activités ci-dessus	500,-
DO-15	Campagne de publicité	500,-
DO-151	Publicité de lancement des activités sub DO11, DO12, DO13	500,-
DO-2	Subventions aux projets de la CAJL	195.314,-
DO-21	Centrale des Auberges de Jeunesse	
DO-22	Auberge de Jeunesse Beaufort	
DO-23	Auberge de Jeunesse Echternach	
DO-24	Centre de Jeunesse Eisenborn	
DO-25	Auberge de Jeunesse Ettelbruck	
DO-26	Auberge de Jeunesse Hollenfeltz	
DO-271	Auberge de Jeunesse Lultzhausen (ancienne AJ)	
DO-272	Auberge de Jeunesse Lultzhausen (rénovation et extension) - Intérêts pour crédit à court terme	44.750,-
DO-273	Auberge de Jeunesse Lultzhausen (rénovation et extension) - Annuités pour remboursement emprunt à long terme	100.564,-
DO-28	Auberge de Jeunesse Luxembourg	
DO-29	Auberge de Jeunesse Marienthal	
DO-2A	Auberge de Jeunesse Troisvierges	
DO-2B	Auberge de Jeunesse Vianden	
DO-2C	Auberge de Jeunesse Wiltz	
DO-2D	Compte collectif (toutes AJ, dépenses non ventilables)	50.000,-
DO-2F	Sentiers des auberges de jeunesse, signalisation	
DO-3	Bulletin de jeunesse «De Kompass»	12.000,-
DO-31	Report de l'excédent de l'exercice précédent	
DO-32	Subvention à l'édition du bulletin «De Kompass»	12.000,-
DO-4	Dépenses administratives	5.900,-
DO-41	Frais de gestion de portefeuille	3.000,-
DO-42	Honoraires des auditeurs	2.400,-
DO-43	Frais de port et de télécommunications	250,-
DO-44	Frais divers	250,-
DO-5	Autres Dépenses	4.100,-
DO-51	Commémoration de l'anniversaire du décès de Carlo Hemmer	100,-
DO-52	Mémorial Carlo Hemmer	4.000,-
<i>Budget Extraordinaire</i>		
		<i>Budget</i>
<i>Art.</i>	<i>Libellé</i>	<i>2002</i>
	Boni / mali du budget extraordinaire	0,-
RE	Recettes extraordinaires	581.400,-
RE-1	Crédit à court terme pour la rénovation et l'extension de l'AJ à Lultzhausen	182.787,-
RE-2	Emprunt à long terme pour la rénovation et l'extension de l'AJ à Lultzhausen	
RE-3	Subventions pour la rénovation et l'extension de l'AJ à Lultzhausen	398.613,-
DE	Dépenses extraordinaires	581.400,-
DE-1	Rénovation & extension de l'AJ à Lultzhausen - Etudes	0,-
DE-2	Rénovation & extension de l'AJ à Lultzhausen - Travaux de gros oeuvre payables pendant l'exercice	0,-

DE-3	Rénovation & extension de l'AJ à Lultzhausen - Travaux d'installations et de finition payables pendant l'exercice . . . . .	581.400,-
DE-4	Rénovation et extension de l'AJ à Lultzhausen - Services d'ingénierie, de sécurité, assurances et autres services payables pendant l'exercice . . . . .	0,-

Budget pour l'exercice 2002 approuvé par le Conseil d'Administration, le 17 décembre 2001.

*Les administrateurs:*

E. Sinner / M. Faber / C.L. Aschmann / H. Ahlborn / R. Hoff

*Président / Secrétaire / Trésorier / Membre / Membre*

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2003, réf. LSO-AL05313. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001426.2//92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

### FONDATION CARLO HEMMER, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy.

#### BILAN AUX 31 DECEMBRE 2002 ET 2001

(Montants en Euros)

	<i>Actif</i>	2002	2001
<i>Actif immobilisé</i>			
Immobilisations corporelles (Note 3) . . . . .		1.637.244,44	1.652.047,72
<i>Actif circulant</i>			
Créances (Note 4) . . . . .		174.083,99	677.301,88
Valeurs mobilières (Note 5) . . . . .		1.769.391,79	2.220.789,00
Avoirs en banque (Note 6) . . . . .		661.756,33	573.254,87
		<u>2.605.232,11</u>	<u>3.471.345,75</u>
		4.242.476,55	5.123.393,47
<i>Passif</i>			
<i>Capitaux propres</i>			
Fonds social . . . . .		12.394,68	12.394,68
Succession Carlo Hemmer (Note 7) . . . . .		1.486.136,88	1.486.136,88
Dons (Note 8) . . . . .		4.059,62	0,-
Résultats reportés . . . . .		1.253.328,89	1.505.252,49
Résultat de l'exercice . . . . .		(284.042,46)	(251.923,60)
		<u>2.471.877,61</u>	<u>2.751.860,45</u>
<i>Dettes</i>			
Dettes envers des établissements de crédit (Note 9) . . . . .		1.671.310,68	1.507.842,27
Autres dettes (Note 4) . . . . .		99.288,26	863.690,75
		<u>1.770.598,94</u>	<u>2.371.533,02</u>
		4.242.476,55	5.123.393,47

Approuvé le 23 septembre 2003.

Signatures.

#### COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES POUR LES ANNEES

SE TERMINANT AUX 31 DECEMBRE 2002 ET 2001

(Montants en Euros)

	2002	2001
<i>Recettes provenant de l'actif circulant</i>		
Intérêts créditeurs . . . . .	10.360,28	7.856,54
Revenus sur valeurs mobilières . . . . .	53.833,42	48.957,88
Plus-values réalisées sur valeurs mobilières. . . . .	28.241,26	10.303,69
	<u>92.434,96</u>	<u>67.118,11</u>
<i>Dépenses relatives à l'actif circulant</i>		
Frais de gestion du portefeuille . . . . .	(21.225,66)	(5.070,89)
Pertes réalisées sur valeurs immobilières . . . . .	(3.157,55)	(0,00)
Dotation à la provision pour moins-values non réalisées sur valeur mobilières . . . . .	(130.310,07)	(44.816,92)
	<u>(154.693,28)</u>	<u>(49.887,81)</u>
Résultat provenant de l'actif circulant . . . . .	(62.258,32)	17.230,30

Autres recettes		
Dons .....	250,00	372,68
Autres .....	1.450,17	458,60
Autres dépenses (Note 10)		
Frais administratifs.....	(3.577,60)	(2.512,33)
Frais divers .....	(3.851,45)	(5.296,77)
Projet Lultzhausen.....	(149.387,21)	(83.411,56)
	<u>(156.816,26)</u>	<u>(91.220,66)</u>
Opérations avec la CAJL		
Dépenses pour la CAJL (Note 11).....	(66.668,05)	(178.764,52)
	<u>(66.668,05)</u>	<u>(178.764,52)</u>
Excédent (déficit) de l'exercice.....	(284.042,46)	(251.923,60)
Résultats reportés début de l'exercice.....	1.253.328,89	1.505.252,49
Résultats reportés fin de l'exercice .....	969.286,43	1.253.328,89

**ETAT DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIERE  
POUR LES ANNEES SE TERMINANT AUX 31 DECEMBRE 2002 ET 2001  
(Montants en Euros)**

	2002	2001
Origine des fonds		
Augmentation de la succession Carlo Hemmer.....	0,00	6.565,81
Augmentation des dons .....	4.059,62	0,00
Augmentation des dettes .....	0,00	1.448.600,27
Diminution nette des immobilisations corporelles .....	14.803,28	0,00
Diminution des créances.....	503.217,89	0,00
Diminution des valeurs mobilières .....	451.397,21	115.528,55
	<u>973.478,00</u>	<u>1.570.694,63</u>
Utilisation des fonds		
Déficit de l'exercice .....	(284.042,46)	(251.923,60)
Augmentation nette des immobilisations corporelles .....	0,00	(807.244,27)
Augmentation des créances .....	0,00	(399.366,36)
Diminution des dettes.....	(600.934,08)	0,00
	<u>(884.976,54)</u>	<u>(1.458.534,23)</u>
Augmentation (Diminution) des fonds.....	88.501,46	112.160,40
Fonds disponibles début de l'exercice .....	573.254,87	461.094,47
Fonds disponibles fin de l'exercice .....	661.756,33	573.254,87

**ANNEXE AUX 31 DECEMBRE 2002 ET 2001  
(Montants en Euros)**

**1. Généralités**

La FONDATION CARLO HEMMER (la fondation) a été constituée le 14 novembre 1986 sous la dénomination initiale LETZEBUERGER JUGENDHERBERGEN.

La Fondation a été approuvée par arrêté grand-ducal du 29 décembre 1986 comme établissement d'utilité publique. La Fondation est désignée comme organisme pouvant recevoir les libéralités en espèces fiscalement déductibles dans le chef des donateurs suite à l'arrêté grand-ducal du 31 mars 1989.

La durée de l'établissement est illimitée.

L'objet de la Fondation est de recueillir et de gérer des fonds en vue de soutenir et de promouvoir:

- le développement du tourisme social, sportif et éducatif parmi la jeunesse,
- l'établissement, l'entretien et la gestion d'un réseau d'auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg,
- l'organisation de voyages de jeunes dans le pays et à l'étranger, et de rencontres de jeunes de tous les pays sans distinction de race, de religion, ou d'opinion politique,
- l'organisation de séjours d'écoles en classes vertes dans les auberges de jeunesse et l'encouragement d'activités périscolaires en connexion avec les auberges de jeunesse,
- la formation d'animateurs.

La Fondation soutient notamment les opérations de la CENTRALE DES AUBERGES DE JEUNESSE LUXEMBOURGEOISES A.s.b.l. (CAJL).

**2. Principes, règles et méthodes comptables**

La Fondation tient ses livres en euros (EUR). Pour des raisons de comparaison, les chiffres de l'exercice 2001, libellés en francs luxembourgeois, ont été convertis en euros. Les comptes annuels ont été préparés en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

## a) immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles se composent de terrains et des frais de construction d'une nouvelle auberge à Lultzhausen. Elles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition augmenté des frais accessoires. Les subventions reçues sont portées en déduction du prix d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les constructions et les subventions y relatives ne sont amorties linéairement à 4 % à partir de juin 2001.

## b) Valeurs mobilières:

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition et de la valeur du marché. Les moins-values et les plus-values réalisées sont enregistrées au compte de recettes et dépenses. Une provision pour les moins-values non réalisées est déduite, au niveau du bilan, du prix d'acquisition. Comme, jusqu'au 31 décembre 1997, la valorisation s'est faite sur base de la valeur boursière, le Conseil d'Administration a décidé que les valeurs comptables à cette date soient retenues comme valeurs d'acquisition.

## c) Conversion des devises:

Les transactions en devises durant l'année sont enregistrées au cours de change à la date de la transaction. A la clôture, les actifs circulants et les dettes sont évalués au cours de change applicables à la date de clôture, les bénéfices et les pertes de change réalisés et non réalisés sont enregistrés au compte de recettes et dépenses.

### 3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles évoluent de la façon suivante:

	2002	2001
Valeur nette d'acquisition		
- début de l'exercice . . . . .	3.824.042,50	1.442.861,86
- acquisition de l'exercice . . . . .	44.469,52	2.466.646,77
- correction de valeur de l'exercice . . . . .	(148.292,16)	(85.466,13)
Valeur nette fin de l'exercice . . . . .	3.720.219,86	3.824.042,50
Subventions nettes		
- début de l'exercice . . . . .	(2.171.994,78)	(598.058,40)
- augmentation/diminution de l'exercice . . . . .	66,61	(1.625.827,04)
- correction de valeur de l'exercice . . . . .	88.952,75	51.890,66
Subventions nette fin de l'exercice . . . . .	(2.082.975,42)	(2.171.994,78)
Valeur comptable nette . . . . .	1.637.244,44	1.652.047,72

Les immobilisations corporelles comprennent un terrain pour une valeur de EUR 246.674,19.

### 4. Créances et autres dettes

Les créances et les autres dettes sont évaluées à leur valeur nominale et ont une durée résiduelle inférieure à un an. Les créances se composent de la façon suivante:

	2002	2001
- Intérêts à recevoir . . . . .	8.409,99	10.323,03
- Ministère du Tourisme . . . . .	0,00	495.096,29
- Ministère de l'Agriculture . . . . .	165.674,00	165.740,62
- Créance sur CAJL . . . . .	0,00	5.522,20
- Divers . . . . .	0,00	619,74
	174.083,99	677.301,88

Les autres dettes se composent de la façon suivante:

	2002	2001
- Dettes envers CAJL . . . . .	52.382,68	0,00
- Factures à payer . . . . .	46.905,58	863.690,75
	99.288,26	863.690,75

Les mouvements du compte courant avec CAJL se présentent de la façon suivante:

	2002	2001
Solde début de l'exercice . . . . .	5.522,20	(226.381,03)
Mise à disposition de fonds par la Fondation		
- Subventions . . . . .	(50.000,00)	0,00
- Projet AJ Lultzhausen . . . . .	(3.845,00)	(13.839,97)
- Investissements . . . . .	(5.021,17)	(158.288,02)
- De Kompass . . . . .	(10.313,71)	(17.997,57)
- Total . . . . .	(69.179,88)	(190.125,56)
Remboursement de frais de la Fondation avancés par la Centrale . . . . .	(2.192,00)	(5.103,71)
Remboursement de frais de la Centrale avancés par la Fondation . . . . .	322,27	7.092,23

Paiements faits par la Fondation . . . . .	0,00	198.314,82
Subvention Ministère de l'Agriculture . . . . .	0,00	123.946,76
Subvention Ministère du Tourisme . . . . .	13.144,73	97.778,69
Solde fin de l'exercice . . . . .	(52.382,68)	5.522,20

Le solde fin de l'exercice diffère avec celui de la CAJL pour un montant de EUR 124.000,- comme troisième tranche du Ministère de l'Agriculture uniquement reçu le 13 janvier 2003 et pour un montant de EUR 10.550,35 extourné par la CAJL en début 2003.

### 5. Valeurs mobilières

L'évolution des valeurs mobilières est la suivante:

	2002	2001
Prix d'acquisition		
- début de l'exercice . . . . .	2.298.961,25	2.369.672,88
- acquisition de l'exercice . . . . .	0,00	0,00
- vente de l'exercice . . . . .	(321.087,13)	(70.711,63)
- fin de l'exercice . . . . .	1.977.874,12	2.298.961,25
Provision pour moins-values non réalisées		
- début de l'exercice . . . . .	(78.172,26)	(33.355,34)
- reprise (dotation) de l'exercice . . . . .	(130.310,07)	(44.816,92)
- fin de l'exercice . . . . .	(208.482,33)	(78.172,26)
	1.769.391,79	2.220.788,99

Les valeurs mobilières se composent, à la valeur comptable, de la façon suivante:

	2002	2001
Obligations . . . . .	923.231,44	1.243.834,59
Actions . . . . .	623.977,35	654.684,44
Fonds commun de placement . . . . .	222.183,00	322.269,96
	1.769.391,79	2.220.788,99

La valeur boursière des valeurs mobilières au 31 décembre 2002 est de EUR 2.008.254,80 (2001: EUR 2.846.952,17) et fait apparaître une plus-value non réalisée et non comptabilisée de EUR 238.862,98 (2001: EUR 547.990,92).

### 6. Avoirs en banques

Les avoirs en banques se composent de la façon suivante:

	2002	2001
Comptes courants . . . . .	12.623,34	7.596,75
Comptes à terme . . . . .	649.132,99	260.682,60
Transfert de fonds . . . . .	0,00	304.975,52
	661.756,33	573.254,87

En 2001, le transfert de fonds de EUR 304.975,52 représentait la 4<sup>ème</sup> tranche du Ministère du Tourisme reçu le 2 janvier 2002 par le biais de la CENTRALE DES AUBERGES DE JEUNESSE LUXEMBOURGEOISES.

### 7. Succession Carlo Hemmer

Au cours de l'année 2001, la Fondation a reçu un montant de EUR 6.565,81, étant le solde en banque du FONDS ECOLOGIQUE CARLO HEMMER avec mission de l'utiliser pour des projets écologiques dans le respect des idées de Carlo Hemmer.

### 8. Dons

Au cours de l'année 2002, la Fondation a reçu des dons à l'occasion du décès de Monsieur E. Nicolay.

### 9. Dettes envers des établissements de crédit

La Fondation a contracté différents prêts de préfinancement pour le Projet Lultzhausen, dont un ne sera entièrement remboursé qu'en 2022. Les valeurs mobilières ont été mises en gage à concurrence d'un montant de EUR 1.363.414,39 soit LUF 55.000.000,- pour ce prêt.

### 10. Autres dépenses

Les autres dépenses se composent de la façon suivante:

	2002	2001
Frais administratifs . . . . .	3.577,60	2.512,33
Frais divers		
Mémorial Carlo Hemmer . . . . .	3.851,45	3.246,31
Frais de promotion . . . . .	0,00	2.050,45
Projet Lultzhausen . . . . .		



Dépenses . . . . .	1.851,40	5.304,72
Equipement. . . . .	25.911,39	0,00
Intérêts. . . . .	62.285,01	44.531,37
Correction de valeur . . . . .	59.339,41	33.575,47
	<u>156.816,26</u>	<u>91.220,65</u>

### 11. Opérations avec la CAJL

Les opérations avec la CAJL se composent de la façon suivante:

	2002	2001
Dépenses pour la CAJL		
- Investissement plan quinquennal . . . . .	0,00	(158.288,02)
- Subventions . . . . .	(50.000,00)	0,00
- De Kompass. . . . .	(10.313,71)	(17.997,57)
- Groupe animateur . . . . .	(5.021,17)	0,00
- Activités scolaires . . . . .	(1.333,17)	(1.239,46)
- Sentiers . . . . .	0,00	(1.239,47)
	<u>(66.668,05)</u>	<u>(178.764,52)</u>

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05317. – Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001428.2//238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

### FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 44.195.

L'an deux mille quatre, le treize janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FICODEV HOLDING S.A. ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy,

constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, le 9 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 407 du 7 septembre 1993,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 12 décembre 2003, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 44.195,

L'assemblée est ouverte à 18.45 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier Lansac, employé privé, demeurant à Rédange-sur-Attert.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

#### Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 3.800.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 2.000.000,- EUR à 5.800.000,- EUR par incorporation des réserves libres et émission de 152.000 actions nouvelles.

2.- Modification de l'article 5, premier alinéa des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social de la société est fixé à cinq millions huit cent mille Euros (5.800.000,- EUR) représenté par deux cent trente-deux mille (232.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.»

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée générale, cette dernière après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 3.800.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 2.000.000 EUR à 5.800.000,- EUR par incorporation des réserves libres et émission de 152.000 nouvelles actions.

*Libération de l'augmentation de capital*

La libération a eu lieu moyennant incorporation des réserves libres à concurrence de 3.800.000,- EUR.

Ainsi que ces réserves résultent du bilan au 31 décembre 2002 dûment approuvé et dont la disponibilité a été certifiée par le conseil d'administration. La déclaration afférente du conseil d'administration, restera, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée au présent acte.

*Deuxième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'article 5, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, premier alinéa.** Le capital social de la société est fixé à cinq millions huit cent mille Euros (5.800.000,- EUR) représenté par deux cent trente-deux mille (232.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures.

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 2.900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, M. Mayer, O. Lansac, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, vol. 142S, fol. 26, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 janvier 2004.

P. Decker.

(009118.3/206/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**FICODEV HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 44.195.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

En vue de la mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

P. Decker

*notaire*

(009119.3/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**HUHTALUX SUPRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. BLUE SKX INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 98.011.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 1<sup>er</sup> janvier 2004 entre INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. et LEOPACK HOLDING BV, les 125 parts sociales de la société sont entièrement détenues par LEOPACK HOLDING BV.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HUHTALUX SUPRA, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM00941. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009374.3/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**MICROCELL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 86.376.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 14 mars 2003 que:  
- Monsieur Eerik Leikas, avocat, demeurant à Oulu, Finlande, a été nommé administrateur de la classe B de la Société à compter du 14 mars 2003 en remplacement de Monsieur Mats Lindoff, démissionnaire à la même date; le mandat de Monsieur Leikas prendra fin à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

- La composition du conseil d'administration sera, par conséquent, la suivante:

1. M. Jyrki Hallikainen, administrateur de sociétés, résidant à Waterloo (Belgique), administrateur de classe A,
2. M. Teijo Postila, administrateur de sociétés, résidant à Oulu (Finlande), administrateur de classe B,
3. M. Eerik Leikas, avocat, résidant à Oulu (Finlande), administrateur de classe B.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00345. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009178.3/280/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**VERIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 76.278.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 31 décembre 2003 que:

Révocation d'un administrateur

L'assemblée révoque avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur Monsieur Carlo Wetzel.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée nomme en remplacement de l'administrateur révoqué:

YVISA, S.à r.l., ayant siège social 11A, rue Nicolas Liez, L-1938 Luxembourg, inscrite au R. C. Luxembourg B 94.297.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin au terme du mandat de son prédécesseur; à savoir lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en l'année 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06370. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009218.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**GESMAT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8469 Hobscheid, Maison 4 Gaichel.  
R. C. Luxembourg B 35.505.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2003, réf. LSO-AK07104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 26 janvier 2004.

*GESMAT HOLDING S.A.*

*SUD FIDUCIAIRE SPRL*

Signature

(009301.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**VERICOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 51.203.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 31 décembre 2003 que:

Révocation d'un administrateur

L'assemblée révoque avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur Monsieur Carlo Wetzel.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée nomme en remplacement de l'administrateur révoqué:

YVISA, S.à r.l., ayant siège social 11A, rue Nicolas Liez, L-1938 Luxembourg, inscrite au R. C. Luxembourg B 94.297.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin au terme du mandat de son prédécesseur; à savoir lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en l'année 2005.

Révocation du Commissaire

L'assemblée révoque avec effet immédiat de sa fonction de commissaire la société FIDUFISC S.A.

Nomination du nouveau Commissaire

L'assemblée nomme en remplacement du commissaire révoqué:

- La Société SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., en abrégé SGF, S.à r.l., ayant siège social 13, avenue du Bois à L-1251 Luxembourg, inscrite au R. C. Luxembourg B 44.531

Le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin au terme du mandat de son prédécesseur; à savoir lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en l'année 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009215.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**INSTITUT DE BEAUTE NADIA RITTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7213 Bereldange, 21, am Becheler.  
R. C. Luxembourg B 83.182.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 17 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 86 du 16 janvier 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour INSTITUT DE BEAUTE NADIA RITTER, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(009312.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**INSTITUT DE BEAUTE NADIA RITTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7213 Bereldange, 21, am Becheler.  
R. C. Luxembourg B 83.182.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 17 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 86 du 16 janvier 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM05904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour INSTITUT DE BEAUTE NADIA RITTER, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(009314.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**CLAUDIA STRÄTER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 2, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 61.087.

Constituée sous forme de société anonyme par-devant M<sup>e</sup> Alex Weber, notaire alors de résidence à Bascharage, en date du 24 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 27 du 14 janvier 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1322 du 12 septembre 2002.

Le bilan au 31 janvier 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour CLAUDIA STRÄTER LUXEMBOURG S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(009318.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**CLAUDIA STRÄTER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 2, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 61.087.

Constituée sous forme de société anonyme par-devant M<sup>e</sup> Alex Weber, notaire alors de résidence à Bascharage, en date du 24 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 27 du 14 janvier 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1322 du 12 septembre 2002.

Le bilan au 31 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour CLAUDIA STRÄTER LUXEMBOURG S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(009316.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**POWERGEN AUSTRALIA INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: AUD 30.000,-.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 80.940.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

*Pour la société*

POWERGEN AUSTRALIA INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l.

Signature

(009157.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**POWERGEN AUSTRALIA INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: AUD 30.000,-.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 80.940.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2004.

*Pour la société*

POWERGEN AUSTRALIA INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l.

Signature

(009155.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**WESTPARFIN S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 57.992.

## DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-quatre décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WESTPARFIN S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 57.992, constituée suivant acte reçu le 27 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 249 du 23 mai 1997.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu en date du 27 juillet 2001, comprenant nomination de Monsieur Francesco Abbruzzese, employé privé, demeurant à Luxembourg en tant que liquidateur; la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, a été nommée en tant que commissaire-vérificateur à la liquidation.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 75.000 (soixante-quinze mille) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Présentation et approbation du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur concernant toute responsabilité ultérieure.
3. Conservation des livres et documents de la société.
4. Clôture de la liquidation.
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le dit rapport ainsi que le rapport du liquidateur et les comptes de liquidation.

Le rapport du liquidateur et du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent procès-verbal pour être formalisés avec lui.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

*Troisième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, vol. 142S, fol. 2, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

J. Elvinger.

(009364.3/211/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**KOSA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 53.672.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de KOSA INTERNATIONAL S.A. (en liquidation), R.C.S. Numéro B 53.672 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 16 janvier 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 179 du 10 avril 1996.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire, en date du 4 juin 2003, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, domiciliée professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, domicilié professionnellement au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille francs suisses (CHF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinquante mille francs suisses (CHF 50.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
4. Clôture de la liquidation.
5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et au commissaire à la liquidation la société AAC, S.à r.l., ayant son siège social au 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 11.40 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 15, case11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

J. Elvinger.

(009367.3/211/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**DANUBIO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 78.174.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg,  
«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Stefano Tacchini, résidant à Viale Vasco Salvatelli, 9, MEL  
(BL), Italie

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme DANUBIO HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 78.174, a été constituée suivant acte reçu le 5 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 230 du 29 mars 2001 et dont les statuts ont été modifiés par acte du 11 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 549 du 9 avril 2002, modifiés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 1<sup>er</sup> août 2002, publiée au Mémorial C numéro 1440 du 4 octobre 2002 et modifiés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 9 octobre 2003, publiée au Mémorial C numéro 1229 du 20 novembre 2003.

II.- Que le capital social de la société anonyme DANUBIO HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représentés par 310 (trois cent dix) actions ayant chacune une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros), intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société DANUBIO HOLDING S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, vol. 142S, fol. 1, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

J. Elvinger.

(009410.3/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**LA BERGERIE DE CALA ROSSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 97.399.

A partir du 14 janvier 2004 et à la suite du versement de EUR 300.000 en faveur de la Société, le capital est intégralement libéré.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour LA BERGERIE DE CALA ROSSA S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008628.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.



**EXPEDITION PARTICULIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 18.879.

## DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,

«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de COVENTRY EQUITIES LTD, ayant son siège social à Vanterpool Plaza, Wickhams Cay I, PO Box 873, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme EXPEDITION PARTICULIERE S.A., a été constituée à Luxembourg, en date du 9 novembre 1981 par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

II.- La société a établi son siège au 26, rue Louvigny à Luxembourg et est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 18.879.

III.- Le capital social est de USD 45.000,- (quarante-cinq mille dollars US), représenté par 450 (quatre cent cinquante) actions d'une valeur nominale de USD 100 chacune entièrement libérées.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de la totalité des actions de la société EXPEDITION PARTICULIERE S.A., prédésignée, et en tant qu'actionnaire unique, elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société avec effet à ce jour.

V.- Que son mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même société, déclare en outre que l'activité de la société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de la société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne, partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- Que par conséquent tous les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes actuels de la société sont déchargés de leurs fonctions.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute, c'est-à-dire au 26, rue Louvigny à Luxembourg.

VI.- Qu'il sera procédé à l'annulation de tous les certificats d'actions au porteur, le cas échéant à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs de la société et ceci en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 14, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

J. Elvinger.

(009436.3/211/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**THUNDER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.162.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 27 juin 2003 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean Quintus, Koen Lozie et la société COSAFIN S.A., Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Copie certifiée conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008671.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.429.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008545.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.429.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008547.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.429.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008549.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.429.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008551.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.429.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008552.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**COFIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.429.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 8 janvier 2004 que

Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane n'est pas renouvelé.

A été réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008543.3/677/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**WESBURN CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 84.219.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg

Ci-après «le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société SOMABI LP, S.à r.l., ayant son siège social à F-69001 Lyon 01, rue Neuve, n°7, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Lyon section B sous le numéro 428614531;

Ci-après «le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme WESBURN CORPORATION S.A., ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 84.219, a été constituée suivant acte reçu le 13 juillet 1988 en République du Panama, et transférée au Grand-duché de Luxembourg suivant acte reçu le 11 octobre 2001 par le notaire instrumentant, acte publié au Mémorial C numéro 326 du 27 février 2002;

II.- Que le capital social de la société anonyme WESBURN CORPORATION S.A., prédésignée, s'élève actuellement à 31.000,- EUR, représenté par 100 actions d'une valeur nominale de 310,-EUR chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société WESBURN CORPORATION S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société, conformément à la décision prise par l'assemblée générale de SOMABI LP SARL en date du 22 décembre 2003. Il déclare en outre, en tant que de besoin, que l'opération est placée sous le régime fiscal de la Directive 90/434/CEE du 23 juillet 1990, applicable aux opérations entraînant transmission universelle du patrimoine intervenant entre des sociétés membres d'États différents.

V.- Que son mandant déclare qu'il recueille, à la date de la dissolution de la société WESBURN CORPORATION S.A., l'intégralité du patrimoine de cette dernière, et qu'en conséquence il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de WESBURN CORPORATION S.A., la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Duro, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

J. Elvinger.

(009440.3/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**VENTA HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 28.088.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.  
Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VENTA HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 28.088, constituée suivant acte notarié, en date du 13 mars 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 208 du 3 août 1988 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 18 avril 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1403 du 27 septembre 2002.

L'Assemblée est ouverte à huit heures vingt sous la présidence de Madame Patricia Evrard, employée privée, demeurant à Olm,

qui désigne comme secrétaire Madame Danielle Toelen, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Stéphane Cosco, employé privé, demeurant à Villerupt, France.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'actionnaire unique détenant 125 (cent vingt-cinq) actions ainsi que le mandataire de l'actionnaire sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

II.- Que l'actionnaire unique a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1) La société a actuellement un capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par cent vingt-cinq (125) actions sans désignation de valeur nominale, qui sont toutes détenues par l'actionnaire unique.

2) L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société VENTA HOLDING S.A. prédésignée. Il assume la fonction de liquidateur.

3) Il a pleine connaissance des statuts de la Société et connaît parfaitement la situation financière de la Société.

4) Il reprend à sa charge l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique. Il réglera également les frais des présentes.

5) Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société.

Les livres et documents comptables de la société VENTA HOLDING S.A., prédésignée, demeureront conservés pendant cinq ans dans les bureaux de la société COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A. à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Evrard, D. Toelen, S. Cosco, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 31 décembre 2003, vol. 426, fol. 45, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 janvier 2004.

H. Hellinckx.

(009199.3/242/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**COMIPLANT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 69.912.

—  
EXTRAIT

Monsieur Jacques Saez, demeurant 2 avenue Marceau, F-75008 Paris et Monsieur Régis Coppex, demeurant 29 route de Jussy, CH-1226 Thonex, ont démissionné de leur poste d'administrateur avec effet au 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM06102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009128.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**SPORTOPOLIS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.752.

Le bilan au 31 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(009106.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**SPORTOPOLIS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.752.

*Extrait des résolutions prises par les associés pour l'approbation des comptes annuels clos au 31 août 2003*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 août 2003;
- de prélever sur le bénéfice net de l'exercice 2003 diminué des pertes reportées, un montant correspondant à 10% du capital social pour affectation à la réserve légale et de reporter le solde sur les exercices suivants;
- de donner décharge aux gérants, Monsieur Yves de Bellefroid et Monsieur Geert Diepers, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

*Pour SPORTOPOLIS LUX, S.à r.l.*

Signature

*un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009107.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**PILLARLUX 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 95.022.

1. Messieurs François Pletschette, conseil fiscal, né à L-Pétange, le 14 avril 1944, et Norbert Meisch, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, le 22 août 1950, ayant leur domicile professionnel à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, ont été nommés administrateurs-délégués, chargés de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager chacun par sa seule signature quant à cette gestion
2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la catégorie B de la société:
  - Monsieur François Pletschette conseil fiscal, né à L-Pétange, le 14 avril 1944, ayant son domicile professionnel à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, administrateur-délégué, (en remplacement de Monsieur André Wilwert, démissionnaire)
  - Monsieur Norbert Meisch, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, 22 août 1950, ayant son domicile professionnel à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, administrateur-délégué, (en remplacement de Monsieur Gérard Matheis, démissionnaire)
  - Monsieur Romain Kettel, conseil fiscal, né à Luxembourg, le 29 juillet 1958, ayant son domicile professionnel à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (en remplacement de Monsieur Eric Magrini, démissionnaire)
  - Monsieur Paul François Cerniak, conseil économique, né à F-Thionville, le 15 août 1963, ayant son domicile professionnel à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (en remplacement de Monsieur Jean Fell, démissionnaire)
3. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire du 2009, la société civile KPMG AUDIT, avec siège à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, a été nommée commissaire aux comptes, (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, démissionnaire).

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour avis sincère et conforme

*Pour PILLARLUX 3 S.A.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008556.3/528/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**SOIL - CONCEPT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9202 Diekirch, Friidhaff.

R. C. Diekirch B 98.398.

## EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2003 a pris les résolutions suivantes:

1. Il a été pris acte des démissions de leurs fonctions d'administrateurs de:

- Monsieur J. Schwertzer,
- Monsieur F. Dalimier.

Ainsi que de la Société Anonyme LUXEMPART-ENERGIE, société représentée par Monsieur A. Huberty.

2. Décharge pleine et entière a été accordée à Monsieur Schwertzer et à la Société Anonyme LUXEMPART-ENERGIE pour l'exercice de leurs mandats d'administrateurs.

3. Il a été décidé à l'unanimité de réduire le Conseil d'Administration à 3 membres.

4. Le nouveau Conseil d'Administration se compose dès lors de:

- Monsieur Marc Demoulling,
- Monsieur Dominique André.
- Monsieur Jean-Georges Berger.

Friidhaff, le 25 juillet 2003.

SOIL CONCEPT S.A.

M. Demoulling

*Président du Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(900430.3/664/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 janvier 2004.

**LE BOIS DU BREUIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.452.

L'an deux mille quatre, le seize janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LE BOIS DU BREUIL S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, Avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 44.452,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 juillet 1993, publié au Mémorial C numéro 447 du 30 septembre 1993

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'actes reçus par le notaire instrumentant

- en date du 30 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 131 du 2 mars 1999 et
- en date du 4 août 2000, publié au Mémorial C numéro 61 du 29 janvier 2001.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux cent cinquante (250) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Augmentation du capital social de six cent mille Euros (EUR 600.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-) à un million huit cent mille Euros (EUR 1.800.000,-), sans création d'actions nouvelles, par un versement en espèces de six cent mille Euros (EUR 600.000,-);

2) Modification de l'article 3 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de six cent mille Euros (EUR 600.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-) à un million huit cent mille Euros (EUR 1.800.000,-),

sans création d'actions nouvelles, par un versement en espèces de six cent mille Euros (EUR 600.000,-) effectué par les actionnaires.

Le prêt montant de six cent mille Euros (EUR 600.000,-) a été payé de sorte que cette somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède l'article trois - premier (1<sup>er</sup>) alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

**«Art. 3. 1<sup>er</sup> alinéa.**

Le capital social est fixé à un million huit cent mille Euros (EUR 1.800.000,-), représenté par deux cent cinquante (250) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Frais*

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ sept mille huit cents Euros (7.800,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2004, vol. 894, fol. 63, case 2. – Reçu 6.000 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 2004.

F. Kessler.

(009286.3/219/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**LE BOIS DU BREUIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.452.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 janvier 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 2004.

F. Kessler.

(009287.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**FRIRAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 14-16, rue de la Boucherie.

R. C. Luxembourg B 93.336.

*Assemblée générale extraordinaire du 3 novembre 2003*

Les associés, représentant l'intégralité du capital de la société FRIRAM, S.à r.l., et se considérant comme dûment convoqués en date du 3 novembre 2003, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

En ajoute et complément à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2003, les associés décident que:

1) Décharge pleine et entière est accordée à M. Patrick Ahlstrand qui par conséquent et par sa révocation en tant que gérant technique n'a plus aucun droit de signature pour engager la société FRIRAM à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2003.

2) Sont confirmées dans leurs fonctions de gérantes administratives: Mademoiselle Annika Kristina Frizell, et Mademoiselle Monia Ramon.

3) Est nommée nouvelle gérante technique de la société pour une durée indéterminée Mademoiselle Monia Ramon.

4) La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de la gérante technique et de la gérante administrative.

Annika Kristina Frizell ..... 50 parts

Monia Ramon ..... 50 parts

Fait et signé à Luxembourg, le 3 novembre 2003.

A. K. Frizell / M. Ramon.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06504. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008786.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**CORPORATE FITNESS INSTITUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9519 Wiltz, 2, route d'Ettelbruck.

R. C. Diekirch B 95.756.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille trois, le onze décembre.

Par-devant Maître Martine Weinandy; notaire de résidence à Clervaux,

Ont comparu:

1.- Monsieur Luc Lefebvre, docteur en psychologie sociale, né à Waregem (B), le 27 décembre 1945, demeurant à B - 8540 Deerlijk, 148, Stationsstraat, ici représenté par Monsieur Lucien Funck, comptable, demeurant à L - 9644 Dahl, 19, um aale Wée, agissant en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 28 novembre 2003.

2.- Madame Annie Maria Vandebogaerde, née le 29 octobre 1950 à Kortrijk (B), institutrice préscolaire, demeurant à B-8540 Deerlijk, 148, Stationsstraat, ici représentée par Monsieur Lucien Funck, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 28 novembre 2003.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée CORPORATE FITNESS INSTITUTE, S.à r.l. avec siège social à L - 9519 Wiltz, 2, rte d'Ettelbruck, inscrite au Registre de Commerce des Sociétés sous le numéro B 95.756.

Le comparant a exposé au notaire ce qui suit:

Que la société a été constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, alors notaire de résidence à Clervaux en date du 23 janvier 1986, publiée au Mémorial C de 1986, page 3072.

Que la société a un capital social de douze mille cinq cents Euros (12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,-) chacune.

Que la société ne possède pas d'immeubles.

Ensuite le comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les décisions suivantes prises à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

Les associés déclarent dissoudre purement et simplement aux droits des parties la prédite société CORPORATE FITNESS INSTITUTE, S.à r.l. avec effet immédiat, et de reprendre personnellement et solidairement l'actif et le passif de la société.

*Deuxième résolution*

Décharge est donnée au gérant unique Monsieur Luc Lefebvre, prénommé.

*Troisième et dernière résolution*

Monsieur Luc Lefebvre, prénommé, restera dépositaire des livres et documents de la société dissoute pendant cinq années au moins.

Dont acte, fait et passé à Clervaux, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Funck, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 16 décembre 2003, vol. 353, fol. 25, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 18 décembre 2003.

M. Weinandy.

(900265.3/238/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 janvier 2004.

**ASTRAGAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 39.271.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 janvier 2004.

Pour ASTRAGAL, S.à r.l.

J. Reuter

(009147.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.



**CAO ORTHOCHAUSSURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 18.066.

*Extrait de la décision collective des associés prise en date du 9 décembre 2003*

*Première résolution*

Les associés décident de révoquer le mandat de gérant administratif de Monsieur Olivier Pierron demeurant à L-8008 Strassen, 134 route d'Arlon, et cela avec effet immédiat.

Les associés donnent décharge à Monsieur Olivier Pierron de son mandat de gérant administratif, et cela jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Michel Pierron, demeurant au 8, rue Clair Martin à F-21200 Beaune, en tant que gérant administratif.

*Troisième résolution*

Les associés précisent les pouvoirs de signature vis-à-vis des tiers. La société sera en toutes circonstances valablement engagées par les signatures conjointes des deux gérants Monsieur Michel Pierron et Monsieur Emmanuel Barnabaux, à l'exception de ce qui concerne des engagements concernant les activités de cordonnerie orthopédique, pour lesquels la contre-signature de Monsieur Régis Boulet est requise.

Strassen, le 7 janvier 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02786. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(008525.3/578/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**MAGINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.475.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est  
tenue le 25 septembre 2003 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 mars 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05843. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(008684.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**INTERNODIUM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.474.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est  
tenue le 25 septembre 2003 à 10.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quintus et de la société COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 mars 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05845. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(008691.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**IKANOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 18.199.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue  
le 15 décembre 2003 à 11.30 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'accepter la démission de MM. Jean Quintus et Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. de leur poste d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme Administrateurs:

- Monsieur Mangen Fons, réviseur d'entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck.
- Madame Reuter-Bonert Carine, employée privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange.

Leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Pierre Schill de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer en remplacement:

- Monsieur Maqua Dominique, Comptable, demeurant rue Grand 2, à B-6767 Torgny.

Qui terminera le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire. Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008669.3/1172/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**CABOCHON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.467.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est  
tenue le 24 septembre 2003 à 10.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs, et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 mars 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008702.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**DESERT STORM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1232 Luxembourg, 2, rue Ernest Beres.  
R. C. Luxembourg B 55.314.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Le bénéfice de l'exercice 2002 a été reporté à nouveau.

La FIDUCIAIRE BEFAC, S.à r.l. a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes pour une période de 3 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM06083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009130.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**PILLARLUX BEUCAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 96.236.

1. Messieurs François Pletschette, conseil fiscal, né à L-Pétange, le 14 avril 1944, et Norbert Meisch, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, le 22 août 1950, ayant leur domicile professionnel à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, ont été nommés administrateurs-délégués, chargés de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager chacun par sa seule signature quant à cette gestion.
2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la catégorie B de la société:
  - Monsieur François Pletschette conseil fiscal, né à L-Pétange, le 14 avril 1944, ayant son domicile professionnel à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, administrateur-délégué, (en remplacement de Monsieur André Wilwert, démissionnaire)
  - Monsieur Norbert Meisch, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, le 22 août 1950, ayant son domicile professionnel à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, administrateur-délégué, (en remplacement de Monsieur Gérard Matheis, démissionnaire)
  - Monsieur Romain Kettel, conseil fiscal, né à Luxembourg, le 29 juillet 1958, ayant son domicile professionnel à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (en remplacement de Monsieur Eric Magrini, démissionnaire)
  - Monsieur Paul François Cerniak, conseil économique, né à F-Thionville, le 15 août 1963, ayant son domicile professionnel à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, (en remplacement de Monsieur Jean Fell, démissionnaire)
3. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire du 2009, la société civile KPMG AUDIT, avec siège à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, a été nommée commissaire aux comptes, (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, démissionnaire).

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour avis sincère et conforme  
Pour PILLARLUX BEUCAIRE S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008622.3/528/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**TRAMADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2181 Luxembourg, 4-6, rue Marshall.  
R. C. Luxembourg B 57.419.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

(008725.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**WATERBURY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 40.418.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signature

(008732.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**MARTINI INT. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 53.591.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2009, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Conseil d'Administration*

M. Enrico Martini, administrateur de sociétés, né le 23 janvier 1945 à Cesena (Italie), ayant son domicile professionnel à I-Cesena, Via Padre Vicinio da Sarsina N. 300, président du conseil d'administration.

Mme Carla Martini, administrateur de sociétés, née le 12 mars 1947 à Cesena (Italie), ayant son domicile professionnel à I-Longiano, via Olmadella n. 1000.

M. Fabio Martini, administrateur de sociétés, né le 16 juin 1950 à Cesena (Italie), ayant son domicile professionnel à I-Longiano, Via Matteotti n. 23.

Mme Maria Martini, administrateur de sociétés, née le 2 juin 1958 à Cesena (Italie), ayant son domicile professionnel à I-Cesena, Via Madonna delle Rose n. 30.

*Commissaire aux comptes*

la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faiëncerie.

Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour MARTINI INT. S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008630.3/528/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**TRUFFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: 125.000,- EUR.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 24.959.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2000*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2000 que les mandats d'Administrateur de M. Eric Isaac, demeurant à Moutfort, de Madame Jacqueline Heynen, demeurant à Strassen et de Mme Enid Muirhead, demeurant à Moutfort, le mandat d'Administrateur-Délégué de M. Eric Isaac, ainsi que le mandat de commissaire de M. Paul Lux ont été renouvelés pour un nouveau terme de 6 années pour venir à échéance lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'an 2006.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2004.

E. Isaac.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2004, réf. LSO-AM02503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009167.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**GARAGE MULLER LINTGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7450 Lintgen, 33, route Principale.  
R. C. Luxembourg B 73.668.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Lintgen, le 9 janvier 2004*

L'assemblée des actionnaires a décidé à l'unanimité:

1) de nommer Monsieur Alphonse Weber, demeurant à L-6833 Biwer, 9, Neie Wée, commissaire aux comptes de la société en remplacement de la FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

2) d'accorder décharge à la FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l. pour l'exercice de son mandat.

Lintgen, le 9 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009143.3/551/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**REFLEXION DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 40.895.

- Le contrat de domiciliation prenant effet au 1<sup>er</sup> juillet 2002 entre REFLEXION DEVELOPMENT S.A. (ci-après «la Société») et TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été résilié avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 84.993, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a démissionné en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- Monsieur Armin Kirchner, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a démissionné en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- Monsieur Hugo Neuman, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a démissionné en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée (précédemment FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 46.498, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a démissionné en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

L'ancien domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008902.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**BUSISERV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg.

R. C. Luxembourg B 88.759.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire*

Le 19 janvier 2004, à 11.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme BUSISERV S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Luxembourg, d'un commun accord en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Denis Kahia, demeurant à F-78800 Houilles, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Monsieur Patrice Lanta, demeurant à F-Bazémont et comme scrutateur Monsieur Bernard Pranzetti, demeurant à L-Lintgen.

Monsieur le Président constate:

I. Que les actionnaires sont présents, et se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Révocation du conseil d'administration
2. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
3. Révocation de l'administrateur-délégué.
4. Nomination d'un administrateur-délégué.
5. Annulation des titres aux porteurs émis le 31 juillet 2002.
6. Emission de nouveaux titres.

*Résolution*

1. Révocation des membres du conseil d'administration:

- Monsieur Luc Tardivel, demeurant au 79, route de Fans à F-68400 Villefranche-sur-Saône.

- Madame Patricia Régine Broquet, demeurant au 79, route de Fans à F-68400 Villefranche-sur-Saône.

- Monsieur Dieter Kundler, demeurant 37, rue Emmanuel Servais à L-5765 Mersch.

2. Nomination en remplacement de:

- ESTORIA S.A., avec siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, représentée par son directeur Monsieur Bernard Pranzetti

- DRAZAN S.A., avec siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, représentée par son directeur Monsieur Bernard Pranzetti

- Monsieur Patrice Lanta, demeurant au 7, rue de la Malaimson, F-78850 Bazémont

3. Révocation de Monsieur Luc Tardivel, demeurant au 79, route de Fans à F-68400 Villefranche-sur-Saône du poste d'administrateur-délégué.

4. Nomination en remplacement par Monsieur Patrice Lanta, demeurant au 7, rue Malaimson, F-78850 Bazémont.

5. Annulation des deux titres aux porteurs 1 et 2 émis lors de la constitution le 31 juillet 2003.

6. Emission de deux nouveaux titres A et B, de 50 actions chacun, chaque action d'une valeur de 310,- Euros représentant la totalité du capital social.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour en opérer le dépôt et faire toutes formalités s'il y a lieu.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Signature / Signature / Signature

*Le secrétaire / Le président / Le scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05758. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009154.3/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**EICHER FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 12.391.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 janvier 2004.

*Pour EICHER FRERES, S.à r.l.*

J. Reuter

(009149.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**DE CILLIA LES CARRELAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Steinsel.

R. C. Luxembourg B 42.887.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 janvier 2004.

*Pour DE CILLIA LES CARRELAGES, S.à r.l.*

J. Reuter

(009150.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**LUXEMBOURG SERVICE FRAIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 59.815.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 janvier 2004.

*Pour LUXEMBOURG SERVICE FRAIS, S.à r.l.*

J. Reuter

(009151.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**AMALHUNA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 88.479.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juillet 2002, acte publié au Mémorial C n° 1431 du 3 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

*Pour AMALHUNA S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(009319.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**C.A. CONSULTING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 66.684.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 30 décembre 2003 que:

Révocation d'un administrateur

L'assemblée accepte la démission avec décharge pleine et entière de sa fonction d'administrateur de Monsieur Carlo Dax.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

YVISA, S.à r.l., ayant siège social 11A, rue Nicolas Liez, L-1938 Luxembourg, inscrite au R. C. Luxembourg B 94.297.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin au terme du mandat de son prédécesseur; à savoir lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en l'année 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06366. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009208.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**LBI CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.329.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 janvier 2004.

*Pour LBI CONSTRUCTIONS S.A.*

J. Reuter

(009152.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**S.P.P.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 90.969.

—  
L'an deux mille quatre, le sept janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Patrick Meunier, administrateur de sociétés, demeurant à L-4394 Pontpierre, agissant comme mandataire, en vertu d'une procuration annexée au présent acte, des actionnaires de la société S.P.P.F. S.A., avec siège à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains (R.C. B 90.969), constituée suivant acte notarié du 15 janvier 2003, publié au Mémorial C 237 du 5 mars 2003, lequel comparant a requis le notaire de constater la libération intégrale du capital social par un versement en numéraire de 23.250,- Euro de sorte que le capital libéré se chiffre à 31.000,- Euro.

Nous notaire avons constaté la libération du capital et en avons donné acte au comparant.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingt-dix Euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Meunier, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 janvier 2004, vol. 894, fol. 48, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 21 janvier 2004.

G. d'Huart.

(009276.3/207/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**T.L.O. DIANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.  
R. C. Luxembourg B 63.647.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue au siège social le 22 septembre 2003*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs, à savoir MM. Vincenzo Logrillo, commerçant demeurant à Luxembourg, Hans Olinger, commerçant demeurant à Mehring en Allemagne, Peter Thomas, commerçant demeurant à Trèves en Allemagne, et la mandat du commissaire à savoir M. Jean Reuter, expert-comptable demeurant à Strassen, pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée générale se tenant en 2009, conformément à l'article 6 des statuts.

Pour extrait conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05928. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009170.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**AMERIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.539.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2003 a été nommé gérant unique Monsieur Cornelis Rodenburg, directeur, né le 8 avril 1949 à Naaldwijk, Pays-Bas et demeurant Visserseiland 146, NL-1621 AA Hoorn, Pays-Bas avec effet au 19 septembre 2003 en remplacement avec décharge entière et définitive de la société J.H. VAN LEUVENHEIM.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 6 janvier 2004.

AMERIGO, S.à r.l

C. Rodenburg

*Gérant unique*

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM06200. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009148.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**FINCON FINANCIAL CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 86.598.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2003 a été nommé gérant unique Monsieur Cornelis Rodenburg, directeur, né le 8 avril 1949 à Naaldwijk, Pays-Bas et demeurant à Visserseiland 146, NL-1624 AA Hoorn, Pays-Bas avec effet au 17 avril 2003 en remplacement avec décharge entière et définitive de la société J.H. VAN LEUVENHEIM.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 6 janvier 2004.

FINCON FINANCIAL CONSULTANCY, S.à r.l

C. Rodenburg

*Gérant unique*

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM06198. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009146.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**ALL CAR SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 34.943.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009266.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---



**XPERT LOGISTICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 93.533.

—  
La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2003 a été nommé gérant unique Monsieur Akmal Atta Mian, directeur, né le 1<sup>er</sup> avril 1953 à Lyallpur, Pakistan et demeurant Parel 8, NL-3641 XN Mijdrecht, Pays-Bas avec effet au 8 avril 2003 en remplacement avec décharge entière et définitive de la société J.H. VAN LEUVENHEIM S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 6 janvier 2004.

XPERT LOGISTICS, S.à r.l

A. Atta Mian

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM06195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009141.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**AMERIFAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Pétange.

R. C. Luxembourg B 74.123.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009194.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**COIFFURE CAP'ACT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Differdange.

R. C. Luxembourg B 88.206.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009196.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**COIFFURE M, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Obercorn.

R. C. Luxembourg B 80.739.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Obercorn, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009198.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**DA COSTA ALMEIDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Niederkorn.

R. C. Luxembourg B 50.277.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkorn, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009201.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 64.049.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and three, on the twenty-third day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address in L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich

«the proxy»

acting as a special proxy of the company AXA KONZERN AG, having its registered office at Gereonsdriesch 9-11, D-50670 Köln, Deutschland,

«the mandator»

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the «société anonyme», AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., a limited company having its registered office in L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 64.049, has been incorporated by deed enacted on the 28th of April 1998.

II.- That the subscribed share capital of the société anonyme AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A. amounts currently to EUR 127,823 (one hundred twenty-seven thousand eight hundred twenty-three euro), represented by 5,000 (five thousand) shares without nominal value, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register of the dissolved company has been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède,  
étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:**

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.;

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société AXA KONZERN AG, ayant son siège social à Gereonsdriesch 9-11, D-50670 Köln, Deutschland

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 64.049, a été constituée suivant acte reçu le 28 avril 1998.

II.- Que le capital social de la société anonyme AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., pré-désignée, s'élève actuellement à EUR 127.823 (cent vingt-sept mille huit cent vingt-trois euro), représentés par 5.000 (cinq mille) actions sans valeur nominale, intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société AXA COLONIA KONZERN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les mandataires prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 79, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

J. Elvinger.

(009427.3/211/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

### **LUXPET AG, Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 64.022.

#### *Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 24. October 2003*

Der Rücktritt des Verwaltungsratsmitgliedes Herrn Thomas May wird angenommen. Herrn Thomas May wird vollständige Entlastung gewährt.

Zum neuen Verwaltungsratsmitglied wird Herr Jürgen May, geboren am 22. Januar 1959 in Köln, wohnhaft in D-50321 Brühl, Kaiserstr. 95 ernannt.

Das Mandat des neuen Verwaltungsratsmitgliedes endet mit der Gesellschafterversammlung welche über des Geschäftsjahr 2005 befindet.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. Januar 2004.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008742.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

### **ARNOLDY INTERNATIONAL TELECOM S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-6794 Grevenmacher, 18, route du Vin.

R. C. Luxemburg B 50.420.

#### *Auszug vom Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung vom 30. Dezember 2003*

1. Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Abschlussprüfer wird volle Entlastung für ihre Tätigkeit im abgeschlossenen Geschäftsjahr erteilt.

2. An Stelle der LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l. die ihr Mandat als Abschlussprüfer niederlegt, wird die LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. mit Sitz in L-2763 Luxemburg, 12, rue Ste. Zithe einstimmig zum neuen Abschlussprüfer ernannt.

Das Mandat der LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. endet bei der Hauptversammlung im Jahr 2006.

3. Das Mandate der Verwaltungsratsmitglieder wird einstimmig verlängert und endet bei der Hauptversammlung im Jahr 2006.

#### *Verwaltungsrat*

- Herr Norbert Arnoldy wohnhaft in L-6794 Grevenmacher, 18, route du Vin.

- Frau Claudia Arnoldy wohnhaft in L-6794 Grevenmacher, 18, route du Vin.

- Frau Carmen Boesen wohnhaft in D-54454 Nittel, Auf Merschel 11.

#### *Kommissar*

- LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., mit Sitz in L-2763 Luxemburg, 12, rue Ste. Zithe.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008771.3/680/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**FILAOS OVERSEAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 18.848.

## DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,  
«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de COVENTRY EQUITIES LTD, ayant son siège social à Vanterpool Plaza, Wickhams Cay I, PO Box 873, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,  
«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme FILAOS OVERSEAS S.A., a été constituée à Luxembourg, en date du 11 novembre 1981 par-devant Maître Jacqueline Hansen-Peffer, notaire de résidence à Capellen.

II.- La société a établi son siège au 26, rue Louvigny à Luxembourg et est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 18.848.

III.- Le capital social est de EUR 111.552,08 (cent onze mille cinq cent cinquante-deux euros et huit cents), représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 24,78935 chacune entièrement libérées.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de la totalité des actions de la société FILAOS OVERSEAS S.A., pré-désignée, et en tant qu'actionnaire unique, elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société avec effet à ce jour.

V.- Que son mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même société, déclare en outre que l'activité de la société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de la société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne, partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- Que par conséquent tous les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes actuels de la société sont déchargés de leurs fonctions.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute, c'est-à-dire au 26, rue Louvigny à Luxembourg.

VI.- Qu'il sera procédé à l'annulation de tous les certificats d'actions au porteur, le cas échéant à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs de la société et ceci en présence du notaire instrumentant.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

J. Elvinger.

(009434.3/211/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**CASTEL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 87.618.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Emile Schlessler, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 24 mai 2002, acte publié au Mémorial C n° 1195 du 9 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour CASTEL INVEST S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(009320.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**HALLAN MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Helmsange, 145, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 57.695.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AM06363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour la société de GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(009202.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**CAFE SNACK BAR O GANDARES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Differdange.  
R. C. Luxembourg B 77.401.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009205.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**CONNECTA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
H. R. Luxemburg B 61.975.

Im Jahre zweitausendunddrei, am sechzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Alphonse Lentz, mit Amtssitz zu Remich.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft CONNECTA S.A., mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 10. Dezember 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 149 vom 11. März 1998, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Tom Felgen, Rechtsanwalt, mit beruflicher Anschrift in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, um 12.00 Uhr eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Nathalie Triolé, Privatbeamtin, mit beruflicher Anschrift in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herr Franck Provost, Direktor, mit beruflicher Anschrift in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Die Versammlung nimmt Kenntnis und bestätigt dass die Gesellschaft ERACO LTD, Gesellschaft der BVI, mit Sitz in Tortola, Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, hier vertreten durch seinen Generalbevollmächtigten Herrn Tom Felgen, vorbenannt, alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft CONNECTA S.A. geworden ist, d.h. das Gesamtkapital von dreiunddreissigtausend Euro (33.000,- EUR), eingeteilt in einhunderttausend (100.000) Aktien ohne bezeichneten Nominalwert, hält.

Die ausserordentliche Generalversammlung wurde gesetz- und statutengemäss einberufen, wie alle Anwesenden bestätigen.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

- 1) Vorschlag zur Auflösung und Liquidation der Gesellschaft
- 2) Ernennung eines Liquidatoren und Festsetzung seiner Befugnisse
- 3) Verschiedenes.

II. Da der einzige Aktionär durch seinen rechtmässigen Generalbevollmächtigten hier anwesend ist, wurde auf die Erstellung einer Anwesenheitsliste verzichtet. Die Generalversammlung kann somit rechtsgültig über die Tagesordnung verhandeln und ist beschlussfähig.

IV. Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung fasst den Beschluss, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen und zu liquidieren.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt zum Liquidatoren, Herrn René Faltz, Rechtsanwalt, wohnhaft zu Luxembourg, zu bestellen.

Der Liquidator hat sämtliche Befugnisse, die Artikel 144 und folgende des Luxemburgischen Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 für einen Abwickler vorsehen mit der Massgabe, dass er die in Artikel 145 angesprochenen Abwicklungs- und Rechtsgeschäfte ohne Genehmigung der Aktionäre vornehmen kann.

Der Liquidator ist nicht gehalten, Inventar vorzunehmen und kann sich auf die Bücher und Konten der Gesellschaft berufen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Felgen, N. Triolé, F. Provost, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 décembre 2003, vol. 467, fol. 42, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 27 janvier 2004.

A. Lentz.

(009388.3/221/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**JORGE-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 85.599.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009207.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**LOCATION DU SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Lamadelaine.

R. C. Luxembourg B 46.675.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lamadelaine, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009210.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**TRANSPORTS MACHADO AFONSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.500,-.**

Siège social: Lasauvage.

R. C. Luxembourg B 55.071.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lasauvage, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009211.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**INVESTITRE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.539.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Signatures.

(009268.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**AEROTRADING INSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 56.025.

## RECTIFICATIF

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 novembre 2003 tenue de manière extraordinaire*

L'Assemblée a pris note de et a accepté la démission des administrateurs Messieurs Christian Faltot, demeurant à F-54190 Villerupt, 45, rue Babeuf, Régis Morales, demeurant à 73bis, Quai d'Orsay, F-75007 Paris et Madame Virginie Baehr, demeurant à 23, rue Henri Rochefort, F-Paris. Monsieur Castany s'est démis de sa fonction d'administrateur-délégué, tout en restant membre du Conseil d'Administration. L'Assemblée a accordé décharge pleine et entière aux administrateurs démissionnaires pour l'exécution de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

L'Assemblée a augmenté le nombre des administrateurs de trois à cinq et la composition du Conseil d'Administration est dorénavant la suivante:

- Monsieur Edward Arevian, né le 20 février 1962 à F-Chamalières, demeurant à F-94500 Champigny, 6, rue de la Marne.

- Monsieur Pascal Bicheron, né le 4 décembre 1940 à F-Avignon, demeurant à F-75008 Paris, 27, rue Vernet.

- Monsieur Alain Castany, né le 10 juillet 1946 à F-Perpignan, demeurant à F-75016 Paris, 27, Villa Saïd.

- Monsieur François Minard, né le 20 mars 1958 à F-Neuilly-sur-Seine, demeurant à F-78370 Plaisir, 4, rue Gustave Courbet.

- Monsieur Lionel Wattel, né le 2 mai 1952 à F-Charenton-le-Pont, demeurant à F-Septèmes-les-Vallons, Chemin du Pigeonnier, La Haute Bédoule.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'Assemblée Générale de l'année 2007.

Le siège social est transféré du 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

N.B.: le siège social du Commissaire aux comptes, la société EURO REVISION, est fixé au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04851. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(008778.3/1051/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**COM CENTER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. COM CENTER INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 51.122.

L'an deux mille trois, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COM CENTER INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 51.122, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 12 mai 1995, publié au Mémorial C, numéro 395 du 18 août 1995 et le capital social a été converti en euros suivant acte sous seing privé en date du 29 mai 2001, publié au Mémorial C, numéro 1129 du 7 décembre 2001.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Anne-Françoise Fous, employée privée, demeurant à Schifflange, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange, l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Décision de clôturer anticipativement l'exercice social de la société au 17 décembre 2003 et approbation du bilan de clôture.

2) Décision d'un actionnaire de renoncer partiellement à sa créance sur la société.

3) Augmentation du capital social d'un montant de deux cent soixante-trois euros trente et un cents (EUR 263,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation d'une créance certaine, liquide et exigible.

4) Démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuels et décharge.

5) Transformation de la société anonyme COM CENTER INVESTMENTS S.A. en une société à responsabilité limitée à dénommer COM CENTER INVESTMENTS, S.à r.l.

6) Echange des mille deux cent cinquante (1.250) actions anciennes sans désignation de valeur nominale contre mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

7) Fixation de la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2050.

8) Refonte des statuts consécutivement à cette transformation.

9) Nomination d'un gérant et détermination de ses pouvoirs et de la durée de son mandat.

10) Transfert du siège social du Grand-Duché de Luxembourg en Italie et adoption par la société de la nationalité italienne sous réserve de l'homologation de ce transfert par les autorités italiennes compétentes.

11) Radiation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg dès que le transfert de siège est homologué par les autorités italiennes compétentes.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de clôturer anticipativement l'exercice social au 17 décembre 2003 et approuve le bilan de clôture de la société arrêté au 17 décembre 2003, lequel bilan, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

*Deuxième résolution*

L'assemblée prend acte de la décision prise à ce jour de la part d'un actionnaire de renoncer partiellement à sa créance pour couvrir la perte de l'exercice arrêté au 17 décembre 2003 pour un montant total de deux cent quinze mille quatre cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 215.486,69).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de deux cent soixante-trois euros trente et un cents (EUR 263,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation d'une créance certaine, liquide et exigible contre la société ALETTI FIDUCIARIA S.p.A., avec siège social à I-20146 Milan, Via Roncaglia 12, d'un montant de deux cent soixante-trois euros trente et un cents (EUR 263,31).

La créance prémentionnée a été examinée par le réviseur d'entreprises Monsieur Lex Benoy, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, en vertu d'un rapport daté du 19 décembre 2003, lequel rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

La conclusion du prédit rapport est la suivante:

*«Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport représenté par la susdite créance certaine, liquide et exigible au montant de l'augmentation de capital de EUR 263,31 sans émission d'actions nouvelles mais par augmentation du pair comptable des actions existantes.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction et leur donne décharge pour leur gestion au cours de leur mandat.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de transformer la société anonyme COM CENTER INVESTMENTS S.A. en une société à responsabilité limitée à dénommer COM CENTER INVESTMENTS, S.à r.l.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide d'échanger les mille deux cent cinquante (1.250) actions anciennes sans désignation de valeur nominale contre mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

*Septième résolution*

L'assemblée décide de fixer la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2050.

*Huitième résolution*

Suite aux prédites résolutions, l'assemblée décide la refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui est régie par la loi du 18 septembre 1933, telle que modifiée et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.



La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de COM CENTER INVESTMENTS, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés. La société pourra pareillement établir des filiales et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La société est constituée jusqu'au 31 décembre 2050.

### **Titre II: Capital social, apports, parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 9.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

### **Titre III: Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du gérant ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Il a la signature sociale et il a le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

S'il y a plusieurs gérants, la société est valablement engagée envers les tiers par la signature individuelle de chaque gérant.

### **Titre IV: Décisions et assemblées générales**

**Art. 11.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 12.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 13.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

### **Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 15.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaires et bilan.

**Art. 16.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

#### **Titre VI: Dissolution, liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

##### *Neuvième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Antonio Zini, gérant de société, né à Reggio Emilia (Italie), le 6 mai 1941, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Fanti 2, comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

Il peut engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

##### *Dixième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège de la société du Grand-Duché de Luxembourg en Italie, à savoir: de L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet à I-36100 Vicenza et d'adopter la nationalité italienne sous la condition suspensive de l'homologation de ce transfert par les autorités compétentes en Italie.

L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Maurizio Casalini, fiscaliste, né à Bari (Italie), le 26 août 1965, demeurant à Vicenza (Italie), pour procéder à toutes les formalités d'homologation de ce transfert par les autorités italiennes compétentes.

##### *Onzième résolution*

L'assemblée décide de procéder à la radiation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés dès que le transfert de siège est homologué par les autorités italiennes compétentes.

##### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: A.-F. Fouss, R. Rocha Melanda, G. Trierweiler, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 2 janvier 2004, vol. 429, fol. 6, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 12 janvier 2004.

A. Weber.

(009209.3/236/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

#### **ISOLANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3341 Huncherange, 5, rue de Noertzange.

R. C. Luxembourg B 67.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04853, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

*Pour la Gérance*

Signature

(008780.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

#### **TRANS-GIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 12.394,68.**

Siège social: Differdange.

R. C. Luxembourg B 47.534.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 28 janvier 2004.

Signature.

(009214.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**CLAY NARMUSK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 55.246.

## DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CLAY NARMUSK INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 55.246, constituée suivant acte notarié, en date du 6 juin 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 457 du 16 septembre 1996 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 18 mars 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 901 du 13 juin 2002.

L'Assemblée est ouverte à huit heures sous la présidence de Madame Patricia Evrard, employée privée, demeurant à Olm,

qui désigne comme secrétaire Madame Danielle Toelen, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Stéphane Cosco, employé privé, demeurant à Villerupt, France.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'actionnaire unique détenant 1.250 (mille deux cent cinquante) actions ainsi que le mandataire de l'actionnaire sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

II.- Que l'actionnaire unique a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1) La société a actuellement un capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, qui sont toutes détenues par l'actionnaire unique.

2) L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société CLAY NARMUSK INTERNATIONAL S.A. pré-désignée. Il assume la fonction de liquidateur.

3) Il a pleine connaissance des statuts de la Société et connaît parfaitement la situation financière de la Société.

4) Il reprend à sa charge l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique. Il régler également les frais des présentes.

5) Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société.

Les livres et documents comptables de la société CLAY NARMUSK INTERNATIONAL S.A., prédésignée, demeureront conservés pendant cinq ans dans les bureaux de la société COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A. à L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Evrard, D. Toelen, S. Cosco, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 31 décembre 2003, vol. 426, fol. 45, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 janvier 2004.

H. Hellinckx.

(009197.3/242/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**ISOL CASA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 70.411.

Suivant lettre du 2 juin 2003, Monsieur Luc Tecqmenne démissionne de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM05816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008744.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**SKYFIELD LUXEMBOURG, Société Anonyme.**  
Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 55.137.

*Conseil d'Administration*

- VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, domiciliée au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.
- THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, domiciliée au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.
- INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A., Administrateur, domiciliée au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

*Changement d'Administrateur*

L'Assemblée Générale reportée des Actionnaires, réunie au siège social de la Société le 20 janvier 2004, a décidé de nommer INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'Administrateur en remplacement de IB MANAGEMENT SERVICES S.A. pour une période se terminant lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2003.

*Commissaire aux Comptes*

- IB MANAGEMENT SERVICES S.A., domiciliée au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

*Comptes Annuels*

L'Assemblée Générale reportée des Actionnaires, réunie au siège social de la Société, le 20 janvier 2004, a décidé d'approuver les comptes annuels de la Société pour les exercices se terminant le:

- 31 décembre 2001.
- 31 décembre 2002.

L'Assemblée Générale a décidé de reporter les pertes des exercices se terminant le:

- 31 décembre 2001 et s'élevant à LUF 2.564.838,-.
- 31 décembre 2002 et s'élevant à EUR 67.797,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008753.3/850/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**DONECK EUROFLEX S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 4, An de Längten.  
H. R. Luxemburg B 61.803.

*Auszug aus der Hauptversammlung vom 5. September 2003*

Der Verwaltungsratsmitglied und dem Wirtschaftsprüfer wird volle Entlastung für ihre Tätigkeit im abgeschlossenen Geschäftsjahr erteilt.

Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder Herr Arndt Friedrich Breitbach und Herr Wolfgang Kram wird einstimmig für ein Jahr verlängert.

An Stelle von Herrn Roger Martinez y Lopez, der sein Mandat niederlegt, wird Herr Dr. Hans Klaus Breitbach, Diplom-Chemiker, wohnhaft zu D-54296 Trier, Mühlenstrasse 41, einstimmig zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt. Präsident des Verwaltungsrates bleibt Herr Arndt Friedrich Breitbach. Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2004.

Das Mandat des Wirtschaftsprüfers an Frau Annette Michels, mit Berufsanschrift in L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe wird einstimmig für ein Jahr verlängert und endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2004.

*Verwaltungsrat*

- Herr Arndt Friedrich Breitbach, Präsident, wohnhaft in L-6760 Grevenmacher, 44, de Münschecker.
- Dr. Hans Klaus Breitbach, wohnhaft in D-54296 Trier, 41, Mühlenstrasse.
- Herr Wolfgang Kram, mit Berufsanschrift in D-54290 Trier, Hawstrasse 2a.

*Wirtschaftsprüfer*

- Frau Michels Annette mit Berufsanschrift in L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008774.3/680/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

**DECOFINANCE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.554.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 janvier 2004*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 5 janvier 2004 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 5 janvier 2004, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
  - LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
  - Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05406. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(008875.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**KELENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 62.328.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(009285.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**KELENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 62.328.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(009282.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**KELENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 62.328.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22 décembre 2003*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de Messieurs Christophe Velle et Lorenzo Patrassi décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 7 mai 2003 et du 22 août 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour l'assemblée statuant sur la mise en liquidation de la société comme suit:

*Conseil d'administration*

Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Monsieur Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

*Commissaire aux comptes*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM0658a. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009281.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**TIMBER INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 71.970.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Signatures.

(009269.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**ABOUKIR MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.126.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM06421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Signatures.

(009271.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**EVEN PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. EVEN & HERTERT PROMOTIONS, S. à r.l.).**

Siège social: L-6914 Roodt-sur-Syre, 36, rue d'Olingen.

R. C. Luxembourg B 70.318.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 janvier 2004.

P. Bettingen.

(009323.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 21.694.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(009327.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**CANE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 98.194.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 24 décembre 2003 entre INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. et SNACK FOOD INVESTMENTS, GmbH, les 125 parts sociales de la société sont entièrement détenues par SNACK FOOD INVESTMENTS, GmbH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CANE INVESTMENTS, S.à r.l.*

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM00943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009375.3/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**FURIANO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 82.137.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Signatures.

(009272.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**KOLIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,- euro.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.216.

En vertu de plusieurs cessions sous seing privé, approuvées par l'ensemble des associés, les parts sociales de KOLIMMO, S.à r.l. sont actuellement détenues par:

Sofie Meulders . . . . .	5 parts sociales
GAMEINVEST S.A. . . . .	245 parts sociales

Strassen, le 19 décembre 2003.

*Pour KOLIMMO, S.à r.l.*

S. Meulders

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009277.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

**PANALPINA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1360 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg, Cargo Center.  
R. C. Luxembourg B 62.052.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration du 30 octobre 2003, que Monsieur John Klompers, résidant à 4/ a Mauritsgaarde à NL-5671 XM Nuenen, est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Christian Steinle, résidant à 11, rue aux Fleurs à B-1380 Ohain.

Cette nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale pour ratification.

En outre, le Conseil lui délègue tous les pouvoirs du conseil d'administration pour gérer et administrer, tant activement que passivement, les affaires de la société et lui permet de déléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

L'administrateur-directeur, agissant seul pourra, au nom de la société, signer tous actes de gestion journalière, notamment tous contrats de transport, connaissance et autres documents relatifs à l'achat et la vente, à l'expédition, l'agence en douane, l'affrètement et l'entreposage de toutes marchandises.

Il représentera la société vis-à-vis de toutes administrations publiques ou privées, douanes, accises, armements, chemins de fer, compagnies de transport, postes, télégraphes, téléphones, etc.

Il pourra créer, endosser, escompter et réescompter, accepter et avaliser tous effets de commerce et documents négociables, signer tous chèques, toutes lettres de garantie, faire et recevoir tous paiements et en donner décharge, donner toutes signatures pour le fonctionnement des comptes en banque et office des chèques postaux.

Il pourra exercer contre qui de droit toutes poursuites nécessaires, plaider devant les tribunaux, transiger, compromettre, constituer tous avoués et avocats, obtenir tous jugements et arrêts, les faire exécuter.

Il pourra nommer et révoquer tous directeurs, sous-directeurs, fondés de pouvoir, secrétaires, agents et employés. Il réglera les attributions, pouvoirs et émoluments, fixes et/ou proportionnels, de chacun d'eux.  
Il pourra leur consentir toutes délégations pour la gestion d'une ou de plusieurs branches de l'activité sociale.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05657. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009567.3/1026/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2004.

---

**TRIO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 31.376.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 janvier 2004*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Virginie Saverys, administrateur de sociétés, demeurant 20, Le Grellelei à B-2600 Anvers, de Monsieur Marc Saverys, administrateur de sociétés, demeurant 2, Verviersstraat à B-2000 Anvers et de Monsieur Nicolas Saverys, administrateur de sociétés, demeurant 22, Kasteelstraat à B-9170 Waasmunster. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008889.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---

**IT PLUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 57.750.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 novembre 2003*

*Quatrième résolution*

Le renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Fabio Mazzoni, Joseph Mayor, Benoît Georis et Monsieur Antonio Monti et du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Antonio Monti jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006, est accepté.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008917.3/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2004.

---